

## 15 000 tonnes de kiwis italiens vendus comme français

réservé aux abonnés

15 h

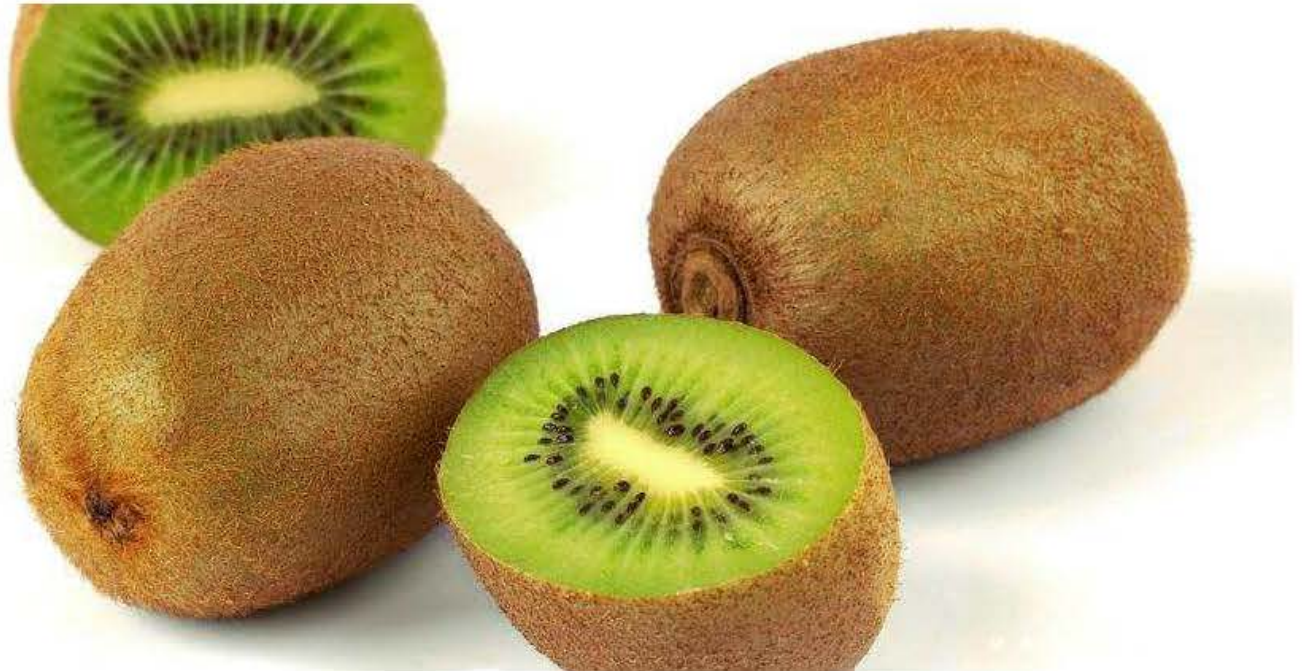


Photo d'illustration / Wikipedia

Quelque 15 000 tonnes de kiwis italiens ont été vendus pour des kiwis français, un peu plus cher, sans présenter les garanties sanitaires et de production offertes par la production nationale, dénonce la Direction générale de la concurrence et des fraudes (DGCCRF) dans son rapport annuel lundi.

« Des kiwis importés d'Italie étaient francisés en cours de route, ce qui permet de vendre ces produits plus cher [...] alors qu'ils ont été achetés nettement moins cher : le consommateur est trompé », a déclaré Virginia Beaumeunier, directrice générale de la DGCCRF, lors d'une conférence de presse.

La DGCCRF a épinglé cinq grossistes français en fruits et légumes, sociétés d'importation, qui ont profité d'une « rente indue » sur ces produits et vont être poursuivis en justice pour « tromperie sur l'origine », un trafic portant sur 15 000 tonnes, soit environ 10 % des volumes annuels du marché du kiwi.

Ces kiwis contenaient, dans des doses en deçà des limites fixées par la réglementation européenne — et donc sans danger pour les consommateurs, a précisé la DGCCRF — des pesticides autorisés en Italie, mais interdits en France.

Deux entreprises sont situées dans le Lot-et-Garonne, une dans le Tarn-et-Garonne et deux dans la Drôme, a précisé François Lafitte, président de Kiwis, Fruits de France, l'association qui réunit les 1 100 producteurs de kiwis en France.

Au total, la DGCCRF indique avoir réalisé « plus de 40 interventions » auprès de grossistes,

distributeurs et conditionneurs de kiwis. Un fournisseur italien qui mettait sur le marché des kiwis italiens accompagnés de certificats français falsifiés a aussi été verbalisé par les autorités italiennes et un second exportateur italien par la DGCCRF pour tromperie.

Du côté des producteurs, M. Lafitte s'est déclaré « très satisfait du résultat de l'enquête de la DGCCRF que nous avons alertée il y a trois ans sur des anomalies sur ce marché ». Les Français consomment 80 000 tonnes de kiwis par an, pour une production hexagonale de 50 000 à 55 000 tonnes. Des fruits sont importés d'Italie, de Grèce, et de l'hémisphère sud (Nouvelle-Zélande et Chili) en contre-saison.

Les kiwis produits dans les Landes, les Pyrénées-Atlantiques et le Gers bénéficient d'une Indication géographique protégée (IGP) « Vallée de l'Adour » et du label rouge, signe de qualité. Une autre IGP est en cours de reconnaissance pour les kiwis corses.

« Nous n'utilisons pas de fongicide anti-pourriture après récolte, contrairement aux Italiens, pour garantir la conservation des fruits pendant plusieurs mois, donc nous avons plus de pertes dans les chambres froides, ce qui augmente nos coûts de production » a expliqué M. Lafitte.

AFP